

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRAZEIL

Séance du mercredi 10 avril 2019

Nombre de conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 12
Absents : 07
Pouvoir : 03

L'an deux mille dix neuf
Le dix avril,
le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 03 avril 2018

M. PAULAY a été désigné comme secrétaire de séance

PRESENTS : M. COURREGELONGUE, Mme DELRIEU-GILLET, M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, M. PIRA, M. LEBEDINSKY, Mme RATINAUD, Mme ZOIA, Mme VALENT, M. GILLE, M SCANDIUZZI, M. TREZEGUET

POUVOIRS : Mme SCAFFINI à Mme MARTINETTI-BRICE, M. LATASTE à M. PIRA, Mme PINASSEAU à M. TREZEGUET

ABSENTS / EXCUSES : Mme SCAFFINI, M. MENIER, M. JUIN, M. LATASTE, Mme PINASSEAU, M. BLANCHARD, Mme VALENTIN

Le compte rendu de la séance du 27 mars 2019 est accepté à l'unanimité

1. Objet : Vote des taux d'imposition 2019

Monsieur le Maire propose que les taux d'imposition 2019 restent les mêmes que ceux retenus en 2018, soit pour :

- La taxe d'habitation : 10.46%
- La taxe du foncier bâti : 17.41 %
- La taxe sur le foncier non bâti : 75.84 %

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et fixe les taux d'imposition 2019 tels qu'ils sont proposés.

2. Objet : Vote du budget primitif 2019 :

Un support papier du budget primitif est distribué aux conseillers.

Monsieur PIRA présente le budget primitif de l'exercice 2019 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 1 491 214 €uros pour la section de fonctionnement et à 670 724 euros pour la section d'investissement.

Monsieur PIRA a présenté les chapitres budgétaires.

Monsieur le Maire donne des explications sur l'augmentation de quelques chapitres.

Les gros chantiers de 2019 seront la bibliothèque et le dossier PPMS de l'école élémentaire.

Après débat, **le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2019 comme suit :**

- Section d'investissement
 - Dépenses : 670 724 €
 - Recettes : 670 724 €
- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 1 491 214 €
 - Recettes : 1 491 214 €

3. Objet : budget 2019 : attribution des subventions 2019 aux associations

Mme MARTINETTI BRICE et M. LEBEDINSKY quittent la séance du conseil municipal pour cet ordre du jour.

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'une subvention annuelle est accordée aux Associations pour contribuer à leur bon fonctionnement.

Il invite l'assemblée délibérante à examiner la liste ainsi que les montants proposés par Monsieur PAULAY, adjoint en charge des associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention annuelle suivant le tableau ci-dessous :

Aéromodélisme de Marmande 47	75 €	FNDIRP	75 €
Alliance 47	50 €	L'ADAPT	190 €
Amicale du personnel communal	1 500 €	Les Amis du Niger	135 €
ANACR	75 €	Les Loisirs de Sainte Abondance	250 €
ASAM	225 €	Le Petit Train du Passé	300 €
Art'A Théâtre Rural Virazeillais	350 €	Les Amis de Sainte abondance	260 €
Association de surendettement	100 €	Les Petites Fées	135 €
Asso Climatologique Moyenne Garonne	100 €	Observatoire Astronomie	135 €
Association des Parents d'élèves	1 050 €	Prévention routière	40 €
Association Randonnées Pédestres	135 €	Ré-création et Déco passion	135 €
Banque Alimentaire	100 €	Rugby Club Virazeillais	2 000 €
Buffalo's Dancers	135 €	Souvenirs Français	75 €
C A T M	90 €	Tennis Club	290 €
Chasse	1 000 €	Chœur et Amitié	135 €
Club photo Virazeil	135 €	Union Fraternelle A.C.V.G	195 €
Comité des fêtes Viraz	250 €	Union Musicale Marmande	300 €
Cyclo Club Virazeillais	650 €	Union Sportive Virazeil Puymiclan	3 800 €
UNA Virazeil	190 €	Divers	2350 €
FNACA	90 €	Total des subventions	17000 €

Le conseil municipal ACCORDE une subvention exceptionnelle pour l'organisation des voyages scolaires avec nuitées :

- 500 € pour la classe de Mme CHEVAL
- 500 € pour la classe de M. CATASGNET

Le conseil municipal **ACCEPTE** la demande de subvention pour l'organisation de la fête de la musique à l'association du comité des fêtes les VIRAZ pour un montant de 800 €

4. Objet : Projet Cœur de Bourg SEM47 : validation du projet définitif et plan de financement

M. le Maire quitte la séance du conseil municipal pour cet ordre du jour.

M. PIRA, adjoint délégué présente le projet définitif de la SEM 47 et le plan de financement.

VIRAZEIL - Lotissement communal											
Trésorerie											
DEPENSES	Bilan initial € HT	Réalisé		2 019 € HT	2 020 € HT	2 021 € HT	2 022 € HT	2 023 € HT	2 024 € HT	2 025 € HT	Bilan € HT
		2 018 € HT	A Fin 2018 € HT								
Etudes pré-opérationnelles	8 000	0	0	15 000	0	0	0	0	0	0	15 000
Acquisitions	126 970	0	0	88 237	0	0	0	0	0	0	88 237
Mise en état des sols	3 000	0	0	5 585	0	0	0	0	0	0	5 585
Travaux	442 303	0	0	381 823	0	164 175	0	0	0	0	545 798
Gestion	18 598	80	80	14 902	3 842	2 705	2 582	2 408	2 295	2 295	31 217
Frais financiers	65 958	0	0	5 004	5 000	4 187	5 776	2 810	1 700	854	25 331
Court terme		0	0	4	0	0	2 410	272	0	0	2 688
Emprunts		0	0	5 000	5 000	4 187	3 366	2 537	1 700	854	22 645
Rémunération société	70 268	4	4	28 387	5 275	16 921	7 370	7 970	5 754	1 835	73 319
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES	735 083	84	84	518 829	14 117	187 988	15 708	13 188	9 749	4 784	784 488
RECETTES											
Ventes											
Ilots	618 760	0	0	40 410	84 210	115 248	120 372	130 494	93 860	0	593 394
Subventions		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Participation aux équipements publics (TVA)	117 000	0	0	21 500	21 000	21 000	21 000	21 000	21 000	21 000	147 500
Participations au prix de vente (TVA)		0	0	23 790	0	0	0	0	0	0	23 790
Produits de gestion (loyers)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits financiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL RECETTES	735 760	0	0	94 700	105 210	136 248	141 372	151 494	114 860	21 000	784 684
Recettes - Dépenses	676	-64	-64	-424 129	91 093	-51 740	125 664	138 308	104 911	16 216	196
Cumul recettes - dépenses		-64	-64	-424 193	-333 100	-384 839	-259 176	-120 888	-15 967	259	
FINANCEMENT											
Emprunt	500 000	0	0	500 000							500 000
Amortissement emprunt	-500 000	0	0	0	-81 274	-82 087	-82 908	-83 737	-84 574	-85 420	-500 000
Avance				0							0
Remboursement Avance	0										0
Mouvement de TVA		-12									-12
Remboursement TVA				12							12
Fournisseurs et divers											0
Remboursement fournisseurs et divers											0
Total financement	0	-12		500 012	-81 274	-82 087	-82 908	-83 737	-84 574	-85 420	0
Trésorerie après financement	676	-76		75 883	9 819	-133 827	42 756	54 571	20 337	-69 204	196
Cumul après financement		-76		75 807	85 626	-48 201	-5 445	49 126	69 463	259	

Un débat s'instaure.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, APPROUVE le Bilan financier du lotissement Cœur de Bourg proposé par la SEM47

5. Point sur la Licence IV du Rallye

Monsieur le Maire explique que suite aux recherches de M. CAUNEGRE, le SIE de STARSBOURG qui n'a pas conservé de double de l'acte permettant d'assurer que la licence IV appartient bien à la SAR NEUFCOURT & BERREBI. Il ne peut donc donner aucune garantie à ce sujet.

Après débat, le Conseil Municipal, ne se positionne pas sur l'achat de la licence.

6. Travaux en cours

Des travaux de remplacement de buses ont été réalisés sur la commune. Une discussion s'engage sur la possibilité de faire des travaux et de changer des buses à la route du stade.

Des serrures ont été changées aux écoles.

7. Questions diverses

Club de rugby : la 4^{ème} série a gagné. Le conseil municipal souhaite inviter l'équipe pour les féliciter le vendredi 03 mai 2019 à 18 h 00.

Club de tennis : comme chaque année le conseil municipal accepte de fournir des coupes pour le tournoi annuel

Courrier du 05 avril 2019 : un commerce alimentaire ambulante propose de s'installer sur Virazeil, il souhaite que la Commune lui accorde 12 mètres pour installer son commerce sur le domaine public. Le Conseil municipal refuse la proposition.

La séance du conseil municipal est levée à 22 h 30

Conseil Municipal du Approbation du Procès-verbal

<i>M. COURREGELONGUE (Maire)</i>	<i>Mme DELRIEU GILLET (1^{ère} Adjointe)</i>	<i>M. PAULAY (2^{ème} Adjoint)</i>	<i>Mme MARTINETTI BRICE (3^{ème} Adjointe)</i>
<i>M. PIRA (4^{ème} Adjoint)</i>	<i>M. LEBEDINSKY (5^{ème} Adjoint)</i>	<i>Mme RATINAUD (Conseillère Déléguée)</i>	<i>Mme ZOIA (Conseillère Déléguée)</i>
<i>Mme SCAFFINI (Conseillère Déléguée)</i>	<i>M. MENIER (Conseiller municipal)</i>	<i>M. JUIN (Conseiller municipal)</i>	<i>M. LATASTE (Conseiller municipal)</i>
<i>Mme VALENTI (Conseillère municipale)</i>	<i>M. GILLE (Conseiller municipal)</i>	<i>M. SCANDIUZZI (Conseiller municipal)</i>	<i>Mme PINASSEAU (Conseillère municipale)</i>
<i>M. TREZEGUET (Conseiller municipal)</i>	<i>Mme VALENTIN (Conseillère municipale)</i>	<i>M. BLANCHARD (Conseiller municipal)</i>	

Nombre de suffrages exprimés :

Pour :

Contre : Noms :

Abstentions : Noms :